

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

**Excusé(e)s :**

François BARRIÈRE

**Absent(e)s :**

Anne FAUROT

**Secrétaire :**

Marianne MAXIMI

*Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.*

*Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).*

*M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.*

*M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).*

*M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.*

*M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.*

---

**Rapport N° 60**

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES**

---

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

**FEDERATION DES ETUDIANTS D'Auvergne : 2 000 euros**

La Fédération des Étudiants d'Auvergne (FedEA) sollicite le partenariat de la Ville de Clermont-Ferrand pour la réalisation de ses projets au service des étudiants clermontois.

La FedEA est une nouvelle association dans le paysage de la vie étudiante clermontoise. Elle fédère déjà une dizaine d'associations étudiantes avec le double objectif de :

- représenter et défendre les droits et les intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels des étudiants ;

- concevoir et gérer des services, projets ou outils visant à répondre aux besoins des étudiants via le développement de leurs associations.

A travers ses actions, la FedEA propose des services aux associations étudiantes et à leurs membres, elle sensibilise les étudiants aux enjeux de citoyenneté (participation aux élections aux conseils du CROUS, des établissements supérieurs...), de santé, de solidarité...

La FedEA devient actuellement l'un des acteurs majeurs de la vie étudiante clermontoise, sur laquelle la Ville de Clermont-Ferrand s'est appuyé pour l'organisation de la dernière édition (octobre 2015) de « Clermont Fête ses étudiants ».

Elle vient d'éditer son premier guide des associations étudiantes et prévoit pour l'année universitaire 2015-2016 une dizaine de projets à destination des étudiants clermontois (Junior entreprise, Campagnes de prévention et sensibilisation, Week-end de formation, What's the fac, Olympiades sportives etc ...) pour un budget prévisionnel de 12 996 euros.

Pour réaliser ces projets et équilibrer son budget, la FedEA sollicite divers organismes publics (collectivités territoriales, CROUS, universités) et privés (banque, assurance).

Le soutien financier de la Ville de Clermont-Ferrand est sollicité à hauteur de 2 000 euros avec comme contrepartie l'apposition du logo de la Ville et la mention de ce partenariat sur l'ensemble des supports de communication mis en place pour chaque événement et projet de l'association (flyer, site web, affiches, vidéos, stands...).

En raison de l'investissement de la FedEA auprès des étudiants clermontois, de sa vocation fédératrice, de sa volonté d'ouvrir le monde étudiant sur la Cité, il est proposé de répondre favorablement à cette demande de partenariat financier pour un montant de 2 000 euros.

**ANIMA'FAC : 5 000 euros**

Anima'fac est un réseau national d'associations étudiantes visant à promouvoir l'engagement associatif et à accompagner les bénévoles dans la réalisation de leurs projets.

Depuis 1996, Anima'fac met à disposition des étudiants porteurs de projets des outils pratiques (formations, guides, kits de campagne) élaborés à partir de l'expérience cumulée des associations du réseau.

Sur le plan local, Anima'fac est l'un des principaux acteurs de la vie étudiante clermontoise et elle souhaite organiser à Clermont-Ferrand les 30 et 31 janvier 2016 ses rencontres inter-associatives interrégionales.

Ces rencontres qui rassembleraient plus de 200 responsables associatifs provenant de l'ensemble du sud-est de la France (Auvergne, Rhône-Alpes et Provence Côte d'Azur), s'articuleraient autour de deux grands axes d'échanges :

- thématiques : culture, solidarité internationale, environnement et citoyenneté ;

- transversaux : gestion de projet, recherche de financements, communication ...

Pour l'organisation de ces rencontres à Clermont-Ferrand, dont le budget prévisionnel est estimé à 48 210 euros, Anima'fac sollicite une subvention de la Ville d'un montant de 6 000 euros. D'autres subventions sont sollicitées auprès du Conseil régional, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative.

Au vu de l'investissement d'Anima'fac aux côtés de la Ville dans l'organisation de Clermont Fête ses étudiants et dans la vie étudiante en général, de l'intérêt représenté par l'organisation de telles rencontres à Clermont-Ferrand, et enfin des crédits municipaux disponibles pour soutenir ce type de projets, il est proposé, à Monsieur le Maire, d'accorder à Anima'fac une subvention de 5 000 euros.

### **DELIBERATION**

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 janvier 2016

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,  
la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER